



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

APPEL A PROJETS « DÉMONSTRATEURS D'IA FRUGALE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES»

Une **adresse mail pour toutes vos questions** : ia.ecolab.sri.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

Contexte : La conjonction de la stratégie nationale IA et des transitions écologique et énergétique du Gouvernement

Vision
stratégique

Levier
opérationnel



Stratégie nationale pour l'IA (SNIA)



Feuille de route intelligence artificielle et transition écologique*



Appel à projets *Démonstrateurs d'IA dans les territoires*

- **40 M€ pour soutenir des solutions à base d'IA frugale** dans les territoires par le biais de démonstrateurs au service de la transition écologique.
- Un **appel à projets sur 3 ans**, de 2022 à 2024, avec une **soumission annuelle**, orchestré par le **SGPI, Ecolab, le Coordonnateur IA** et opéré par la Banque des territoires (CdC).

✓ Déploiement des solutions IA au service de la transition écologique dans les territoires.

La communauté des acteurs de l'IA



Objectifs de la communauté

Faire se rencontrer les différents acteurs (échange de bonnes pratiques et retour d'expérience)

Dynamique des connaissances au service des territoires

Promotion de l'AAP



Une nouvelle organisation en 2023 :

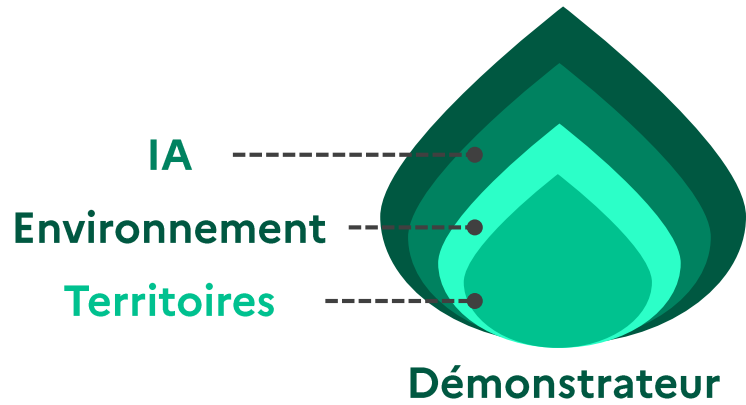
☐ **Mise en place de partenariats : Les Interconnectés** (association fédératrice pour les collectivités) et **Hub France IA** (association fédératrice du milieu économique)

☐ **Une visibilité accrue (événements physiques, sponsor politique,)**

Forum des Interconnectés édition 2023 qui a réuni pour la première fois en présentiel la communauté des acteurs de l'IA

Mise en place d'un livre blanc « IA, transition écologique et territoire » (issu des ateliers au Forum des Interconnectés)

Les principales caractéristiques de l'AAP : et leurs évolutions en vague 2



Démonstrateurs : fiche d'identité

- ✓ Expérimenter en condition réelle et à une échelle représentative
- ✓ Cas d'usage en réponse au besoin du point de vue usager
- ✓ Portés par des consortiums publics/privés, avec des acteurs émergents
- ✓ Seuil minimum vague 2 : validé à 600 k€

IA

- ✓ Solution d'intelligence artificielle : **système automatisé capable de formuler des recommandations, établir des prévisions, ou prendre des décisions** pour un ensemble d'objectifs définis
- ✓ Les **prérequis techniques** : **pas de Big Data, sobriété de la solution** au regard des objectifs (données, puissance de calculs, ...)

Transition écologique

- ✓ Un **coût / bénéfice environnemental favorable**
- ✓ De **nombreux domaines potentiels** : sobriété énergétique, déchets, biodiversité, mobilité,

Territoires

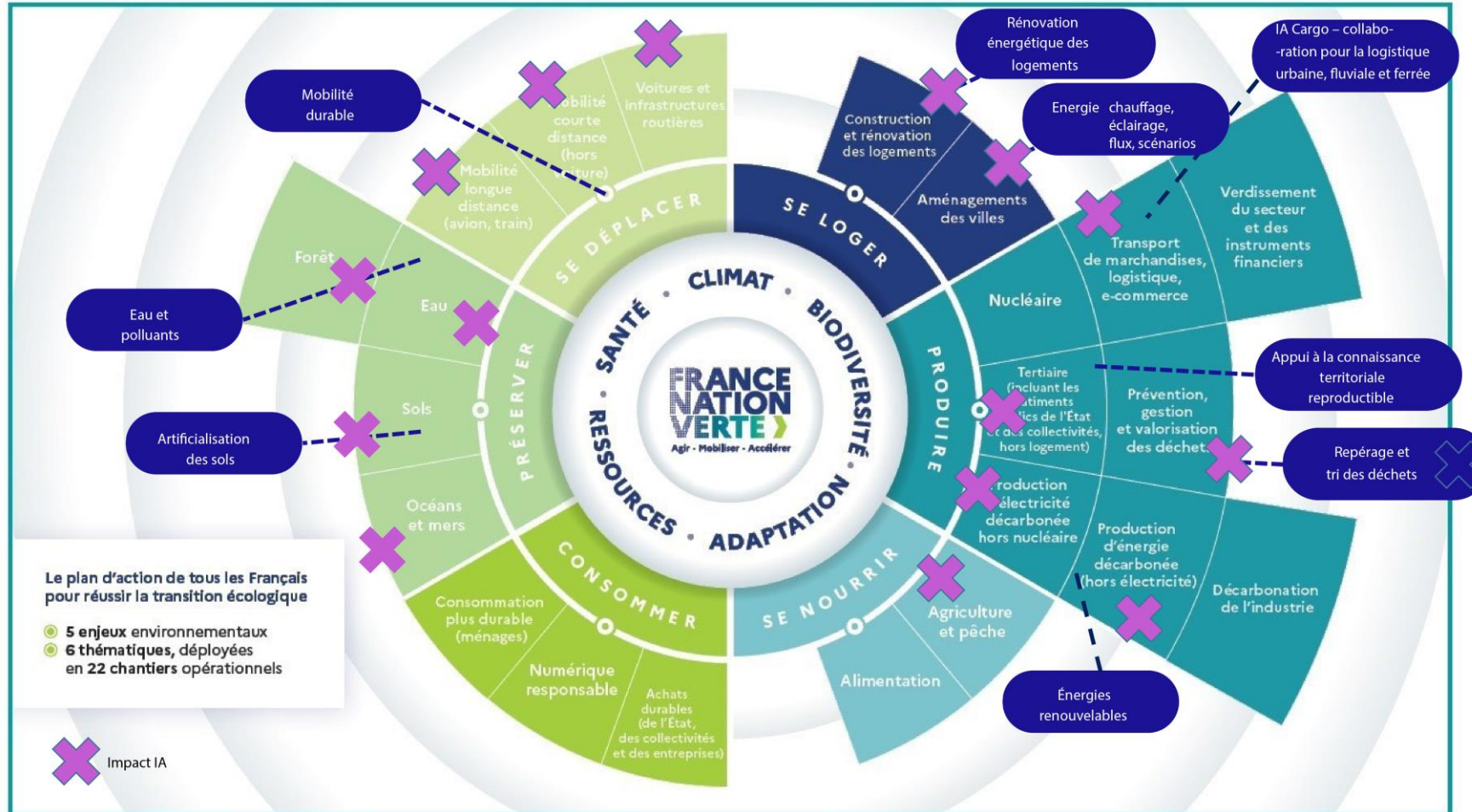
- ✓ **Aujourd'hui** : le **chef de file** du projet doit être :
 - une **collectivité territoriale** ou un groupement de collectivités
 - Un **établissement public**
 - Une **entreprise** répondant strictement à un **besoin entrant dans la compétence d'une collectivité**
- ✓ Dans le cadre d'une équipe projet, des acteurs publics ou privés de toute nature peuvent être associés au chef de file (CEREMA, IGN ...).

Contexte actualisé : quelle articulation avec la nouvelle méthode de planification écologique du Gouvernement ?



France nation Verte (FNV)

DIAT adresse de nombreux chantiers identifiés par France Nation Verte :



Cas d'usage des projets déposés en 2022

- Un observatoire de la mobilité : comptage et analyse des déplacements
- Extraction automatisée d'informations (état de la route, mobilier urbain, végétaux, présence de déchets...) à partir de capteur sur un véhicule
- Jumeau numérique des transitions (énergétique/mobilité), pour améliorer la prise de décision et définir un modèle de gouvernance pérenne
- Jumeau numérique du département
- Mesures et économie d'énergie dans des bâtiments publics
- Cartographie des pollutions de l'air, lumineuse, sonore pour une approche dynamique des populations exposées
- Détecter, catégoriser, suivre et compter les déchets
- Analyse fine des consommations d'énergie dans les établissements de santé



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Retour de l'Ecolab vague 1

❑ Une spécificité de DIAT : une « **balance environnementale positive** »

Une estimation de la consommation énergétique de l'IA

Une méthodologie compatible à celle soutenue par le **GDS EcoInfo du CNRS**.

Conclusion vague 1 : une première vague réussie avec 9 projets d'IA déposés et l'annonce des Lauréats courant avril 2023